

INSCRIPTION INTERNAT 2024/2025

A compter du 1^{er} septembre 2024, toute demande d'inscription à l'internat devra être accompagnée :

- d'un chèque de 100.00 €, acompte sur facture internat du 1^{er} trimestre (encaissement uniquement si entrée à l'internat)
- de la notification de bourses de l'année 2023/2024 pour les élèves de 1^{ère} et terminale du lycée général et technologique ou lycée professionnel accompagné d'un **RIB du demandeur**
- de l'accusé de réception de demande de bourse pour les élèves entrant en seconde accompagné du **RIB du demandeur**

Toutes ces pièces seront à joindre à la fiche intendance et valideront la demande d'inscription à l'internat.

Rappel pour le règlement : 1 facture établie par trimestre avec possibilité de :

- de régler par internet (une fois la facture reçue), vous devez :
 - . aller sur le site du lycée Claude Lebois www.claudelebois.fr
 - . cliquer sur le lien « Scolarité services-Educonnect : téléservices en ligne de l'établissement » présent dans la rubrique de droite de la page d'accueil « en un clic »
 - . choisir un des liens suivants : <https://teleservices.education.gouv.fr> ou <https://educonnect.education.gouv.fr>
 - . entrer votre identifiant et mot de passe

OU

- d'effectuer un virement en précisant le nom et prénom de l'élève sur le compte du :

lycée général et technologique – IBAN FR76 1007 1420 0000 0010 0103 782 / BIC TRPUFRP1
lycée professionnel – IBAN FR76 1007 1420 0000 0010 0103 879 / BIC TRPUFRP1